



BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE GESTION FORESTIÈRE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 30 août 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Technicien Supérieur Agricole Gestion Forestière
- **Objectif de formation** : Acquérir les compétences techniques et théoriques du technicien supérieur forestier, en prenant en compte les multiples usages de la forêt (production de bois, commercialisation des bois, environnement...)

DURÉE / LIEU

1500 h / CFAAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Technicien et Conseiller forestier spécialisé dans l'animation et le développement forestier, la gestion des massifs, la mobilisation des ressources, la recherche, les services de l'État
- Technicien de coopérative, commis de coupe, responsable d'exploitation forestière

Poursuite d'études :

- Autres BTS en double compétence
- Licence professionnelle
- Classe post-BTS (certificat de spécialisation) y compris CEGEP au Québec
- Classes préparatoires
- Écoles d'ingénieurs

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : Cliquez ici

Retrouvez nos indicateurs de performances en scannant le QR Code ci-dessous



ou à l'adresse suivante :

<https://www.campusdemirecourt.fr/qualite-de-nos-formations/>

ORGANISATION

- **Formation diplômante semestrialisée de 1500 h sur 2 ans :**
 - 1500 h au CFA
- Début de la formation en septembre
- 44 semaines de formation en centre avec des sessions de 2 semaines par mois
- 50 semaines en entreprise
- Évaluation par CCF
- Diplôme de niveau 5
- **RNCP : 15673** (certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP):NC
- Date d'enregistrement de la certification : 31/07/2022
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

- Mathématiques
- Informatique
- Communication
- Français
- Anglais
- EPS
- Biologie / Écologie
- Économie de la filière
- Droit
- Fiscalité forestière
- Techniques forestières
- Aménagement forestier
- Mobilisation/valorisation des bois
- Voyage d'études

CONDITIONS D'ADMISSION

- Jeunes de 16 à 30 ans
- Diplôme de niveau 4 (ex IV) ou supérieur
- Si diplôme non validé, possibilité de rentrer sur dossier.
- Profil des entreprises :
 - Toute structure touchant au milieu forestier : entreprises ou sociétés d'exploitation forestière, de travaux forestiers
 - Pépinières forestières
 - Responsable de ligne RTE – Enedis
 - Négociants forestiers
 - Gestionnaires et conseillers forestiers (ONF – CNPF – Coopératives – Caisse des dépôts et des consignations – Experts – Groupements forestiers – Techniciens indépendants)
 - Scieries
 - Gestionnaire de l'environnement (PNR)
 - Recherche forestière (INRA – FCBA)
- **Contactez nos responsables de formation** : M. BIOT/Mme MANTELET

- **Personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif : de 18 000 à 18 500 €, formation prise en charge par les différents OPCO

[Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti](#)

ATOUS DE LA FORMATION

- Interventions de professionnels
- Expérience de l'équipe pédagogique qui forme à ce diplôme depuis plus de 10 ans par la voie de l'alternance
- 1 journée par semaine en TP ou en TD organisée avec les professionnels locaux (ONF, CRPF, ETF, exploitants...)
- Proximité de nombreuses forêts où peuvent se dérouler les travaux pratiques de sylviculture, pédologie, dendrométrie...
- Découverte d'une filière bois d'une autre région française par le biais d'un voyage d'étude
- Accompagnement au projet personnel et professionnel